

# Investir dans votre programme de petits déjeuners Sources additionnelles de financement

Toutes les écoles, de façon régulière ou occasionnelle, investissent dans leur programme de petits déjeuners. Ces contributions sont directement réinvesties dans leur club afin de le bonifier ou de soutenir les dépenses opérationnelles. À cet égard, ce document a pour intention de vous accompagner dans la diversification de vos sources de financement.

#### Principaux exemples d'investissements:

- Entretien et réparation des équipements
- Petit matériel et fournitures nécessaires à la préparation et au service du petit déjeuner
- Fruits et légumes frais ou tout autre aliment local, pour diversifier l'offre du Club
- Pallier une augmentation de la fréquentation de votre programme
- Reconnaissance des bénévoles et/ou du personnel impliqués
- Etc.

# **Exemples de sources de financement**

#### Mesure budgétaire 15012 (Cliquez ici pour consulter le document d'information)

Tous les établissements scolaires primaire et secondaire du Québec sont éligibles à une allocation alimentaire du ministère de l'Éducation afin de supporter l'achat d'aliments, de boissons et de matériel nécessaire à la préparation et au service des repas ainsi qu'à l'hygiène des lieux. Certaines écoles utilisent cette mesure ou d'autres sommes disponibles dans leur budget scolaire pour contribuer à leur programme de petits déjeuners.

## Contributions volontaires des parents (Cliquez ici pour consulter le document d'information)

À l'aide du modèle de communication présenté dans le document <u>Contribution volontaire des parents</u>, le Club suggère de demander aux parents une contribution volontaire de 45\$ pour un enfant et de 75\$ pour deux enfants ou plus, par année scolaire. Sur 180 jours scolaires, une contribution de 45\$ représente 0.25\$ par matin. Tout autre montant offert, à la discrétion du parent, est également apprécié. Cette pratique est ancrée dans des centaines d'écoles au Québec, et ce, depuis les tous débuts du Club. De nombreux parents, y compris des enfants qui ne sont pas inscrits au programme, sont fiers et heureux de pouvoir contribuer au club scolaire qui fait tant pour ses élèves!

Note: certains centres de services scolaires ne permettent pas ce type de sollicitation auprès des parents/tuteurs. Veuillez effectuer les vérifications nécessaires auprès de votre centre de service scolaire.

## **Dons d'entreprises locales**

Utilisez le modèle <u>Lettre de sollicitation de dons</u> afin de solliciter des dons d'entreprises locales. N'hésitez pas à faire appel aux membres de votre équipe-école ainsi qu'aux parents de vos élèves qui ont possiblement des connexions pouvant mener vers des dons ou même vers un partenariat! Plusieurs écoles ont mis sur pied un partenariat avec une épicerie, une fruiterie, un dépanneur ou même un producteur agricole de leur région afin de bénéficier d'une offre alimentaire variée et écoresponsable! Pour avoir un exemple concret, consultez <u>l'histoire à succès de l'école Le Tandem et de Fruits et légumes Bono inc.</u>

Mise à jour : Août 2023



#### Astuce!

Référez-vous à la section <u>Nutrition</u> des ressources qui se trouvent sur *Le Coin des écoles* pour vous aider à faire les bons choix d'aliments et ainsi, optimiser l'utilisation des denrées de votre programme de petits déjeuners.

Voici quelques outils qui peuvent vous être utiles :

- Lignes directrices nutritionnelles;
- Planificateurs de menu;
- Liste d'épicerie;
- Idées d'aliments faciles à servir;
- Et plus encore!

Mise à jour : Août 2023

